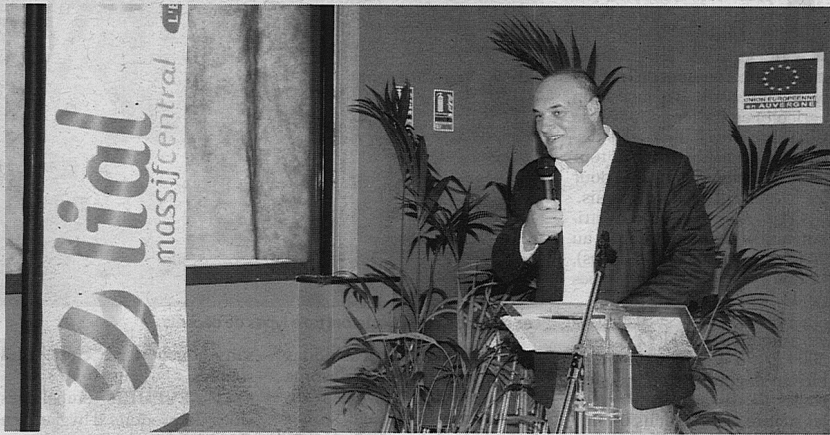


Laboratoire → Le laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières continue d'innover et de diversifier ses activités.

Lial Massif central : toujours une analyse d'avance



L'assemblée générale extraordinaire présidée par Didier Boussaroque a validé le projet immobilier du Lial.

Deux nouvelles accréditations Cofrac⁽¹⁾ en passe d'être obtenues, un exercice financier redevenu excédentaire (37 000 € de résultat comptable), un programme immobilier en cours avec l'achat du bâtiment voisin de l'ex-Inra⁽²⁾... : après des années de turbulence liées au projet avorté de rapprochement avec le voisin puydômois et un résultat budgétaire 2009 entamé par des éléments conjoncturels, le laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières du Massif central (Lial) a renoué l'an dernier avec une dynamique porteuse.

Le fruit pour son président, Didier Boussaroque, en fonction depuis à peine un an, d'une capacité d'adaptation constante des 72 salariés et d'une politique d'avantage tournée vers une réponse individualisée aux attentes des clients du laboratoire, qu'il s'agisse de producteurs de lait, de laiteries, d'industriels de l'a-

groalimentaire... Pour autant, avec la probabilité d'une accentuation de la restructuration laitière tant du côté des exploitations que des entreprises, le confortement des activités de diversification du laboratoire, engagées il y a 20 ans, s'avère plus que jamais d'actualité comme l'a relevé le président : "Aujourd'hui plus qu'hier, la diversification se doit d'être au service du paiement du lait."

Plus qu'une analyse, un service

Aussi, les responsables de l'outil interprofessionnel font de la conquête de nouveaux marchés, de l'innovation technologique et de la recherche de partenariats "gagnants-gagnants", les enjeux des années à venir. Hasard du calendrier, alors que l'Allemagne faisait état de ses premières victimes de la bactérie *Escherichia coli* entérohémorragique, le directeur du Lial indiquait vendredi 27 mai que le laboratoire avait investi

en 2010 sur une méthode de biogénie moléculaire sur *E. coli* hémorragique qu'il propose de vendre à la filière. Toujours dans ce domaine de l'hygiène alimentaire, le laboratoire, qui vient de se doter d'un nouveau logo, tire son épingle du jeu d'une concurrence "féroce" des petits et gros laboratoires qui maintiennent une pression forte sur les prix, en vendant lui non pas seulement une analyse, mais aussi un service. Un gage de valeur ajoutée pour l'outil aurillacois.

Autre performance à mettre au crédit de la structure interprofessionnelle : une activité de diversification (hors analyses de fourrages) sur laquelle le Lial est nationalement reconnu, notamment en matière d'analyse du lait de consommation mais aussi sur les AOP fromagères au lait cru. Le laboratoire enregistre en outre une progression constante depuis quatre ans dans le secteur des analyses de fourrage avec 21 000 échantillons traités en 2010 provenant de tout l'Hexagone. Alors même, a rappelé Jean-Vincent Gauzentes, qu'il y a sept ans, le laboratoire était prêt à abandonner cette activité qui assure aujourd'hui près de 300 000 € de chiffre d'affaires et permet de combler la période traditionnellement creuse de l'automne avant la saison lait de brebis.

Le cœur historique de métier du Lial, les analyses liées au paiement du lait, est lui en repli, du fait d'un nombre de producteurs de lait de brebis passé pour la première fois sous la barre des 2 000. Au total, ce sont plus de 1,292 million d'analyses qui ont été réalisées l'an dernier dans ce domaine pour près de 7 000 producteurs. Quant à celles de contrôle laitier, 1,4 million d'échantillons ont été analysés.

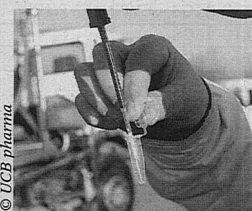
P. OLIVIERI

(1) Accréditation pour le paiement du lait de vache et extension sur le lait de chèvre et brebis en cours ; agrément pour la prophylaxie de l'hyperdermose.

(2) Au Conseil régional.

Antibiotiques

Inhibiteurs : l'épée de Damoclès



Test de détection rapide d'un échantillon de lait.

L'ANTIBIORÉSISTANCE pourrait bien devenir le prochain dossier sanitaire d'actualité. Aussi, Michel Place (groupe 3A), rapporteur de la commission de contrôle du Lial, a-t-il appelé les producteurs à ne pas prêter le flanc à de futures mises en cause sociétales sur cette question en étant particulièrement vigilants à la durée de rémanence

des antibiotiques utilisés pour traiter leur cheptel. "Il faut être un utilisateur mesuré et responsable", a conforté le conseiller général Éric Février, par ailleurs vétérinaire.

Sachant que le futur test de dépistage utilisé pour la détection de ces résidus d'inhibiteurs dans le cadre du paiement du lait présente une sensibilité quatre fois inférieure au précédent dispositif. Pour mémoire, la réglementation européenne précise que tout lait dont la teneur en résidus antibiotiques dépasse la limite admissible est impropre à la consommation et doit être détruit et que la responsabilité de cet accident revient au producteur dont le lait est à l'origine de la pollution.